

FORMATION À LA SÉCURITÉ EN BATTUE

vendredi 22 octobre (1/2 journée)

Objectif

Organiser une chasse collective dans des conditions optimales de sécurité.
Remise d'un certificat de participation

Public

Titulaires du permis de chasser validé pour la saison en cours

Programme

Organisation des battues et sécurité, responsabilités pénale et civile de l'organisateur d'une battue, causes des accidents, manipulation d'armes.

Lieu

Fédération des Chasseurs des AHP – 2000 route de Digne – 04660 Champtercier

Dossier d'inscription

- ✓ fiche de renseignement candidat
- ✓ copie de la carte nationale d'identité du candidat en cours de validité, recto/verso,
- ✓ copie du permis de chasser du candidat
- ✓ copie de la validation en cours (sauf pour la formation des piégeurs),
- ✓ enveloppe timbrée et libellée au nom et à l'adresse du candidat
- ✓ chèque de 20€ pour les chasseurs non-adhérents à la FDC04

Nombre de participants maximum : 30	Intervenant : Fédération des chasseurs des AHP
	Responsable de la formation : Gérard AUTRIC